



VILLE DE LEWARDE

Mars 2020

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire



Au lendemain de ce scrutin, une nouvelle triste a endeuillé cette belle victoire.

Il s'agit du décès d'Irénée Nottez, maire de notre commune pendant 22 ans (de 1977 à 1999). Nous lui devons la cité du Castel, le restaurant scolaire, l'école maternelle Victor Hugo, la salle omnisports, le bureau de poste.

C'est un morceau de l'histoire de notre commune qui nous a quittés. Irénée était un humaniste, un militant communiste qui aimait profondément les gens.

La commune, le moment venu, lui rendra hommage.

En attendant, les élus municipaux présentent leurs plus sincères condoléances à Fideline, son épouse et à toute sa famille.



Votre Maire,
Denis MICHALAK

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS communique avec les habitants.

En cette période propice aux rumeurs et à la désinformation, et face au caractère évolutif de la situation et des consignes sanitaires sur une série d'enjeux (zones à risques, infos voyageurs, scolarisation...), le mieux est que chacun s'oriente vers des sources d'information publiques fiables :

- Pour toute question sur le Coronavirus, un numéro vert national est ouvert 24h sur 24h, 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.
- Pour toute question liée à une problématique régionale concernant le Coronavirus, notamment pour celles ou ceux qui seraient directement concernés par des cas de coronavirus dans leur entourage, orientez-vous vers la cellule régionale d'information du public : 03 20 30 58 00. –

Une plateforme d'information dédiée au Coronavirus et actualisée en permanence est aussi disponible sur le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

En outre, le ministère des Solidarités et de la Santé diffuse quotidiennement des points de situation en vidéo, accessibles : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladiesinfectieuses/coronavirus/article/points-de-situation-coronavirus-covid-19>.

Une série de supports de communication et de prévention ont été conçus par les autorités sanitaires pour informer et sensibiliser la population aux gestes barrières, remparts à la diffusion du virus : vidéo, affiche et visuels, etc.

Ils sont téléchargeables à partir du lien ci-joint (<https://we.tl/t-yjEb0GriEc>) et librement utilisables via vos différents canaux de communication et vos différents points de contact avec la population.

Mairie

Le Président de la République a mis en place des dispositions afin de prévenir à la propagation du virus COVID-19. **Dans ce cadre, la mairie sera fermée au public jusqu'à nouvel ordre.** Toutefois, un accueil téléphonique sera assuré le matin de 9h à 12h. Les permanences du samedi sont annulées. Vous pouvez également contacter la mairie par courriel mairie-de-lewarde@wanadoo.fr

Centre aéré

Le centre aéré prévu du 20 au 25 avril est annulé pour respecter les consignes ministérielles de lutte contre le covid 19.

Repas des anciens

Prévu initialement le dimanche 5 avril, il est reporté à une date ultérieure en raison de la difficulté à prévoir l'évolution des problèmes causés par le Covid 19.

Camp d'ados d'hiver

14 adolescent(e)s lewardois(e)s ont séjourné du 16 au 22 février à Saint-Jean d'Aulps en Savoie.



Environnement

Propreté des rues

Vos élus municipaux ont noté au cours de leur passage chez les habitants que cette problématique est prégnante. Il est nécessaire de rappeler une nouvelle fois que la règle commune applicable est que le nettoyage des trottoirs et caniveaux devant les habitations est de la responsabilité de chaque habitant. Bien entendu, la solidarité intergénérationnelle suppose de ne pas être indifférent aux difficultés rencontrées par les voisin(e)s âgé(e)s ou malades.

En dehors de la règle commune, des cas particuliers peuvent être examinés. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Déchèterie

Celle d'Aniche est fermée jusqu'en avril 2020.

Poubelles

Vous constatez qu'elles sont abîmées, n'ont plus de couvercle, adressez-vous à la mairie pour les changer.

Enherbement de surfaces en graviers

Noréade, le syndicat intercommunal de gestion des eaux conforte l'option prise par la municipalité de végétaliser les surfaces en gravier pour faciliter l'entretien « zéro phyto » par la tonte. C'est cette solution qui a été choisie pour l'entretien du cimetière.

Nettoyons la nature

Cette opération initiée par la région Hauts de France les 6, 7 et 8 mars a été mise en œuvre dans la commune. La participation de la municipalité, des enseignants et des élèves de l'école Salengro ainsi que de l'association des parents d'élèves et celle des chasseurs a permis à cette opération régionale d'être déclinée localement.

Le respect de l'environnement fait partie du projet d'école et c'est tout naturellement qu'enseignants et élèves ont adhéré à cette action « nettoyons la nature ».



Les élèves s'initient par ailleurs au recyclage des déchets du jardin par le compostage, à l'élevage par l'installation d'un poulailler en partenariat avec la commune et bénéficient de l'intervention de l'association des jardiniers de Lewarde. L'opération prévue le vendredi a été décalée le lundi 9 mars (à cause du temps épouvantable du 6 mars). Un goûter a été offert par l'association des parents d'élèves et les enfants ont reçu un diplôme.

Quant à la participation des adultes : 9 personnes de la société de chasse de Lewarde ont nettoyé la nature durant 2 heures. 7 sacs poubelles ont été remplis ainsi que du bois, des bâches... Tout n'a pu être fait.

Ce serait formidable que chaque habitant(e) s'investisse du mieux possible pour veiller à garder la nature propre et pourquoi pas pour participer à un nettoyage spontané tout au long de l'année.

Spectacle : je m'ennuie quand je dors

Le vendredi 7 février (à l'école maternelle) et le samedi 8 février à la salle des fêtes les enfants accompagnés de leurs parents sont venus écouter et participer au conte musical de la Compagnie Dans Tous Les Sens.

Irma et François les ont charmés et tout ce petit monde a repris les chansons créées pendant les ateliers du RAM (relais d'assistantes maternelles) et à l'école maternelle. Ces ateliers et les spectacles ont été financés par la CCCO dans le cadre du projet culturel communal.

Ce projet a été mené conjointement par la municipalité, l'école maternelle, le RAM et la bibliothèque pour tous de Lewarde.

Ira et François mettront prochainement en musique et en chant les comptines créées par les participants aux ateliers. Un enregistrement sera disponible.



Les sociétaires se sont réunis en assemblée générale le samedi 8 février en présence de Monsieur Denis Michalak, maire et de Monsieur André Léger, adjoint au maire. Monsieur Alain Bruneel, député, a honoré de sa présence cette manifestation.

En introduction, Monsieur Benoît Collot, secrétaire adjoint, a rappelé les origines de ce jeu, spécialité du Nord de la France.

Le javelot est un dérivé de la lance. Dès le XII siècle, on trouve trace en Champagne de l'ancêtre du javelot d'aujourd'hui.

Un décret de Charles V en 1337 en fait officiellement un jeu. C'est au XV et XVI siècles que le jeu s'introduit en Flandre. *Le texte complet est à consulter sur le site de la ville.*



Monsieur Ménard, trésorier, a présenté les comptes de l'association qui s'avèrent équilibrés entre recettes et dépenses.

Pour faire suite à la présentation historique du jeu, Monsieur Francis Ménard, président, a dressé l'historique de la pratique du javelot à Lewarde.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les javeloteux se réunissaient à l'entrée du bois de Lewarde. Le nom de l'association « les sangliers » y trouve sans doute son origine.

Après quelques années, le groupe se scinda en deux sociétés : les sangliers, les Houillères.

La société les sangliers a vu le jour le 13 janvier 1954. La pratique du jeu se faisait dans le jardin de Monsieur Nattiez, trésorier de l'époque puis dans un baraquement à partir de 1959.

Ping Pong Club Lewardois



Comme leurs voisins de la salle omnisports (gym et du judo), les pongistes lewardois sont dans l'obligation d'arrêter leur activité pour une durée indéterminée.

Nul ne sait aujourd'hui si leurs championnats respectifs pourront aller à leur terme.

C'est vraiment dommage car jusque-là toutes les équipes avaient accompli un excellent parcours ...

C'est dommage aussi pour les résidents du Foyer de Vie d'Auberchicourt qui viennent de recevoir leur maillot.

Les dirigeants vont profiter de cette trêve forcée pour réfléchir à la création d'une section SPORT ADAPTÉ qui permettrait à ces sportifs de participer à des compétitions.

C'est le projet soutenu par Amelia Bernard, leur coach et par Laëtitia Parmentier, leur animatrice.

FNACA

Le 15 février, la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle salle Henri Martel. Monsieur le maire Denis Michalak, Monsieur le député Alain Bruneel, Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire, des conseillers municipaux, les deux conseillers départementaux Madame Maryline Lucas et Monsieur Charles Beauchamp ont honoré de leur présence cette assemblée.



D'autres comités du Douaisis de la FNACA, l'association lewardoise du Képi au Casque ont répondu à l'invitation du président Monsieur Plutot.

Le 15 février, la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle salle Henri Martel. Monsieur le maire Denis Michalak, Monsieur le député Alain Bruneel, Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire, des conseillers municipaux, les deux conseillers départementaux Madame Maryline Lucas et Monsieur Charles Beauchamp ont honoré de leur présence cette assemblée.

D'autres comités du Douaisis de la FNACA, l'association lewardoise du Képi au Casque ont répondu à l'invitation du président Monsieur Plutot.

Une minute de silence a été initiée à la mémoire des anciens combattants.

Chaque année, la commémoration du 19 mars 1962 permet de maintenir le souvenir des jeunes Français tombés au champ d'honneur sur le sol d'Afrique du Nord de 1954 à 1964.

Les responsables du comité gèrent les différentes actions en faveur des adhérents (obtention de la carte de combattant, demande de secours à l'ONAC, rédaction des dossiers pour l'obtention des médailles militaires...).

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

En 2020, la FNACA sera présente, comme chaque année, à toutes les commémorations patriotiques.

A l'occasion de la fête à la châtaigne, la FNACA a assuré depuis l'origine jusqu'à ces dernières années la cuisson et la vente des châtaignes.

Les adhérents souhaitent désormais prêter leur matériel et donner des conseils aux plus jeunes qui accepteront de prendre le relais.

La FNACA a tenu à manifester son soutien à l'association du Képi au Casque. Monsieur Plutot a remis un chèque à Monsieur Cormont, président de cette association.

Le bureau a été réélu dont le président Monsieur Jean-Claude Plutot, le secrétaire Monsieur Charles Nicoli, le trésorier Monsieur Pierre-Marie Christophe.

L'association a tenu son assemblée générale, sous la présidence de sa présidente Madame Chantal Blas, le vendredi 13 mars, salle des fêtes, en présence de nombreux élus.

L'association a organisé la fête de la musique, deux voyages à Ath (maison des géants) et Lessines (hôpital de la Rose avec son musée, son jardin et ses plantes médicinales) ainsi qu'au Touquet et à Guines (visite du village Saint-Joseph). Madame Blas a souligné les excellents rapports qu'entretiennent le syndicat d'initiative et la municipalité, toujours attentive aux besoins de l'association et a



remercié la municipalité de la subvention attribuée en 2019.

Le bilan 2019 de la trésorerie indique un léger déficit.

Les rapports moral, d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

Des projets sont en cours pour 2020 dont un concert choral, une brocante (livres, CD, ...) des voyages.



Un autre projet est en voie d'être concrétisé : ***l'organisation d'un circuit dans Lewarde à la découverte du patrimoine.***

Les Lewardois(es) et les touristes pourront découvrir en se promenant des panneaux retraçant l'histoire de Lewarde à travers, en particulier, l'historique de ses bâtiments.

L'ensemble des panneaux sont sur le point d'être terminés et bénéficieront d'une présentation particulière aux Lewardois.es. Toutefois, en avant-première, Madame Blas a remis à Monsieur le Maire pour l'ensemble de la population une magnifique *lithographie de Lewarde au temps des Danois*.

Monsieur Denis Michalak, très ému par la remise de cette œuvre a dit toute la considération qu'il porte au syndicat d'initiative pour son investissement à promouvoir le patrimoine, l'humanisme.

Il a souhaité que cet investissement se prolonge et dure très longtemps.

Le bureau a été constitué dont la présidente Mme Chantal Blas, le secrétaire M. Jean-Bernard Lévêque, le trésorier M. Edouard Borkowski.

Les jardiniers de Lewarde

L'association a tenu son assemblée générale le samedi 14 mars et fait le bilan de l'année 2019. Monsieur André Léger, adjoint au maire et Monsieur Jean-Jacques Dumetz, conseiller municipal ont assisté aux travaux.

Cette association a apporté des conseils de jardinage à ses membres et est intervenue toute l'année dans les écoles de la commune en partenariat avec les enseignants dans le cadre du projet d'école. Une classe désaffectée leur a été destinée.

Ces activistes de l'environnement ont créé avec les élèves de chaque établissement un jardin pédagogique qui a été remarqué par le jury des écoles fleuries.

La trésorerie demeure excédentaire.

Monsieur André Léger, adjoint au maire, a remercié vivement ces hussards verts de l'environnement pour leur dévouement et leur implication en faveur des enfants.

Le bureau a été élu dont le président M. Jean-Claude Dubrunquez, le secrétaire M. Christian Calimé, trésorière Mme Pascale Dubrunquez.

Pour tout contact : M. Dubrunquez 06 68 67 62 23



Club Loisirs et Détente

Ce club « des anciens » est sur le point de fermer ses portes à compter du mois d'avril.

Pour le maintenir en vie, les adhérent(e)s du club recherchent des bénévoles qui voudraient bien être candidat(e)s au bureau de l'association et à la présidence. Ils permettront ainsi la prolongation de l'activité. Le club bénéficie d'une plage horaire à la salle des fêtes tous les mardis après-midi.

Les membres actuels du bureau de l'association s'estiment trop âgés pour poursuivre leur tâche. Ils souhaitent ardemment que des bonnes volontés se manifestent pour maintenir les animations et pourquoi pas apporter une touche novatrice aux activités proposées. Ils s'engagent à soutenir la nouvelle équipe.

Vous pouvez donner quelques heures de votre temps, prenez contact avec la présidente Madame Van Cappellen ou rendez-vous à la mairie.

Le club qui a toujours bénéficié du soutien de la municipalité a permis au cours de nombreuses années de lutter contre l'isolement, d'apporter du soleil dans la vie de nos anciens.

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux expriment leur gratitude à Madame Van Cappellen, présidente et à son bureau pour leur investissement sans faille consacré à donner du bonheur aux autres.

Culture et Liberté

L'association propose aux jeunes de 12 à 16 ans de découvrir le djembé.

Cet atelier est ouvert tous les lundis de 17 h à 18 h.
Inscription au local de l'association 3, place Elsa Triolet,
renseignement au 03 27 87 74 75

Du changement au sein de Culture et Liberté !

A partir du 1^{er} avril, Emma remplacera Brigitte qui prend une retraite méritée pour les activités parents et enfants (dans le cadre d'un financement CAF, REAAP Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) organisées par l'association.

Dès que possible et en application des directives ministérielles Emma poursuivra, dans la même atmosphère conviviale, créative et inspirante les activités suivantes :

- Jeux coopératifs avec les écoles.

Activités parents et enfants le mercredi matin de 9h30 à 11h30 pendant les périodes scolaires,

Activités autour du livre avec les bébés et les enfants à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) le premier jeudi de chaque mois,

Activités parents et enfants pendant les vacances scolaires,



Pour toutes informations n'hésitez pas à vous renseigner par mail cclewarde@orange.fr

Par téléphone au 03 27 87 74 75 ou le 07 68 83 47 78

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'Assistant(e) Maternel(le) mais vous vous posez des questions sur le métier ? Vous ne savez pas comment vous y prendre pour devenir Assistant(e) Maternel(le) ?

Les 2 animatrices, Céline et Pauline, sont prêtes à répondre à toutes vos questions et à vous accompagner dans les démarches. Contact : 07 89 34 77 27

En bref

En cas de démarchage abusif, ayez le bon réflexe. Si vous êtes contacté(e) par des entreprises vous proposant un diagnostic thermique ou des travaux de rénovation énergétique ...

- Prenez le temps de la réflexion, pas de signature le jour-même !
- Sachez que les services publics ne démarchent jamais.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.
- Comparez plusieurs devis pour les mêmes travaux.
- En cas de signature, pensez au délai de rétractation de 14 jours.

Infos énergie

Madame Orlik, conseillère Info→Energie de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent 03.27.71.37.42, info-energie@cc-coeurdostrevent est à votre écoute.

Elle peut vous donner des conseils pratiques pour isoler votre maison, programmer et réguler votre chauffage, changer votre système de chauffage, adopter de bons réflexes au quotidien ... et répondre aux questions techniques financières ou juridiques que vous vous posez.